

Vents d'Houyet et les éoliennes

L'ASBL «Vents d'Houyet» fait la promotion de projets éoliens en y associant des enfants. Ce qui mécontente «Vent de raison».

La campagne de propagande effectuée par l'ASBL *Vents d'Houyet* en faveur des projets éoliens citoyens qu'elle soutient appelle à une réponse de la part des centaines d'opposants que nous sommes.

L'appropriation de paysages par quelques citoyens ne diffère en rien de celle réalisée par des promoteurs industriels. Les éoliennes avec lesquelles *Vents d'Houyet* souhaite recouvrir le bocage famenois ou le Condroz ne sont pas plus transparentes que d'autres, comme pourrait en témoigner la mutilation paysagère qui résulterait de la concrétisation des projets qu'elle appuie, notamment au tilleul de Ronvaux, point géodésique du Condroz caractérisé par un panorama imprenable vers la Famenne, ou encore à Voneche/Thanville dont l'impact visuel négatif sur Sohier, répertorié parmi les plus beaux villages de Wallonie, serait plus qu'évident !

L'exploitation du sentiment émotionnel faite par «*Vents d'Houyet*» au moyen de l'utilisation d'enfants, constitue une manœuvre malsaine dont l'unique objectif est de contraindre le public à appuyer de telles réalisations. Nos braves petites têtes blondes, innocentes, insisteront auprès de leurs parents pour qu'ils achètent une part contribuant à l'implantation d'éoliennes dites *citoyennes*, sous peine de se voir sujettes à une



L'«éolienne des enfants» à Mesnil-Église : une manœuvre destinée à contraindre le public à appuyer des réalisations nuisibles, estime vent de raison».

campagne d'opprobre !

La cession de deux-demi parts aux riverains de certains projets de *Vents d'Houyet* ne constitue qu'une aumône insignifiante en regard de la dévalorisation du patrimoine des personnes concernées, et constitue une tentative d'acheter celles-ci.

Comment oser abuser de la crédibilité des riverains en leur faisant croire que, s'ils deviennent actionnaires ou coopérateurs, «ils deviendront les consommateurs privilégiés du courant produit par leur propre éolienne» ? Toute personne clairvoyante sait que le courant produit par les éoliennes est incorporé au réseau au même titre que celui issu des autres vecteurs de production, et distribué ailleurs

en Belgique, voire même à l'étranger.

On savait déjà le caractère insatiable des promoteurs éoliens à exploiter les bénéfices exorbitants qu'offre le système des certificats verts où l'électricité produite par une seule éolienne engendre un cash-flow de 400.000 €, alors que cette électricité est achetée par le distributeur pour 60.000 € seulement.

Les braves contribuables que nous sommes finançons cette arnaque financière unique dans notre histoire économique, où les rentrées d'une activité économique sont six fois plus importantes que celles payées par l'acheteur. Les promoteurs éoliens peuvent se permettre un taux de rentabi-

lité interne de l'ordre de 32 à 39%. Il n'y a que les projets éoliens citoyens qui sont encore plus honteux car pour une participation de 500 €, le brave citoyen reçoit royalement 6% pendant une durée limitée, alors que le taux de rentabilité interne oscille entre 32 et 39% comme indiqué ci avant.

Les projets éoliens en mer sont caractérisés par une absence de nuisances visuelles et un taux de charge du double de ceux à l'intérieur des terres.

Leur planification spatiale ne pose aucun problème (le Bureau du Plan estime la capacité en mer du Nord à 10GW, ce qui correspond à 5000 éoliennes de 2MW). Cette installation permettrait de rencontrer toutes nos obligations en matière de renouvelable, et de réduire les gaz à effet de serre de 6% alors que la situation actuelle est à peine de 0,3%. A titre d'exemple, la production du projet Belwind, à 45 km au large de Zeebruges, devrait atteindre 1000 GWh/an, soit 40 à 60 fois plus que ces projets de 5 ou 6 unités à l'intérieur des terres qui dénaturent le paysage.

Qu'on en finisse avec ce culte du veau d'or autour d'éoliennes terrestres qui ont un taux de charge médiocre et qui transforment nos collines surplombant les vallées de la Semois, de la Wimbe, de la Lhomme ou de l'Iwoigne en d'horribles golgothas. Si on veut éviter que l'écologie ne sombre dans le fondamentalisme le plus idiot, autant s'ouvrir à la réflexion utile. Le ministre Magnette, lui, l'a compris, il ne jure que par l'offshore. ■

**Au nom des comités Ventde-
raison de Ciney, Gesves-As-
sesse, Andenne, Havelange,
Voneche, Ohey, Andoy-Limoy, ...
Michel DUBOIS,
à Rochefort**